

Meurthe-et-Moselle Affaisements miniers : Joeuf déboutée

by La Gazette - lundi, août 30, 2010

<https://www.correspondances.fr/meurthe-et-moselle-affaisements-miniers-joeuf-deboutee/>

Le tribunal de grande instance de Briey a débouté la commune de Joeuf (Meurthe-et-Moselle) qui demandait à l'ancien exploitant minier, Lormines, des indemnités de 600 000 euros pour ses pertes fiscales et 240 000 euros pour l'atteinte à son image.

La commune a, en effet, subi durant dix ans un gel de l'urbanisme sur 95 % de son territoire suite aux affaisements miniers survenus dans l'ex-bassin ferrifère à la fin des années 90. Dans son jugement du 5 août, le tribunal de grande instance a rappelé que le déclin de la population a commencé avec la crise de la sidérurgie, antérieure aux affaisements.

Appel du jugement

Remis en janvier à la demande du tribunal, le rapport de l'économiste de la construction, Philippe Gouvernaire, confortait la commune dans ses demandes. L'expert avait notamment retenu l'atteinte à l'image de marque de la commune, qu'il chiffrait à 143 100 euros sur neuf ans.